

LE CULTIVATEUR

Douze Pages. 84 Colonnes.

J. TARDY & FRERE, Propriétaires

ADMINISTRATION: 77-79 Rue St-Jacques

A propos de vaccination obligatoire

L'HON. M. GOUIN

Nous avons condamné l'attitude des échevins canadiens sur la question de la vaccination obligatoire...

M. L'échevin Laporte a tenté d'expliquer de justifier le rôle que ses collègues français et lui ont joué dans cette affaire...

Ainsi donc, les échevins canadiens-français de Montréal n'ont pas eu assez d'esprit public pour faire ce qu'il faut...

Cela lui a valu la lettre suivante: Montréal, 13 mai 1902.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le compte rendu de la séance...

Après le compte rendu de la séance d'hier au conseil municipal, tel que publié dans les journaux quotidiens...

L'IMMIGRATION FRANÇAISE

Le "Morning Telegram" de Winnipeg, donne l'autre jour d'intéressants renseignements sur l'immigration qui va s'établir dans nos plaines de l'Ouest.

Des renseignements publiés par notre confrère le ressort que les immigrants qui appartiennent le plus d'argent au Canada, ce sont les colons français.

En ne tenant compte que des sommes déclarées par les colons à leur arrivée il apparaît que, en moyenne, les Français apportent au pays un capital de \$39,37 par tête.

Les Allemands qui viennent dans la liste immédiatement après les Français figurent pour une moyenne de \$31.14.

Ces informations inspirent les réflexions suivantes à l'Écho de Manitoba: Cette constatation, n'est certes pas chose nouvelle pour ceux qui sont tant soit peu au courant des choses de l'immigration...

C'est plus étrange encore à constater, il semble que tout le monde s'est donné le mot pour s'opposer au développement de cette immigration.

De côté de la France, l'on sait les restrictions très sévères apportées à toute propagande des agents de colonisation...

Pourtant, indépendamment de la question financière, qui certes n'est pas à dédaigner, il est indéniable que les colons français de la classe agricole peuvent compter parmi les colons les plus désirables.

Le Board of Trade veut se plonger dans le militarisme. Ce n'est plus de commerce, d'expansion industrielle qu'il s'agit mais c'est de guerres à l'étranger.

Voilà où la religion de l'impérialisme a mené certains de nos négociants de langue anglaise.

Il nous semble pourtant que le Board of Trade aurait mieux fait de rester dans ses attributions commerciales et de discuter des questions de sa compétence.

An lieu de demander au Canada de se lever pour défendre l'Empire à tous les coins de l'univers, pourquoi le Board of Trade ne discute-t-il point de questions comme celles de l'embarquement sur le bétail canadien, pourquoi n'adopte-t-il pas des résolutions pour attirer l'attention du Parlement anglais sur l'injustice qu'il commet vis-à-vis de notre pays...

Le ministre de l'Agriculture a fait tout ce qu'il était en son pouvoir pour essayer de faire comprendre au gouvernement anglais la nécessité d'un changement, mais ses efforts ont été infructueux jusqu'à présent, et il n'y a pas de raison pour que lors de son prochain voyage à Londres, le premier ministre n'abandonne pas cette question sur le tapis en même temps que plusieurs autres.

Et cependant le Board of Trade de Montréal a préféré ignorer cette importante question pour s'occuper des fusils et des canons, des vaisseaux de guerre et des fortifications!

Il intitule son article: "Ne soyez pas téméraires" et rappelle que, selon les apôtres de l'impérialisme, le colonel Denison, par exemple, la contribution annuelle du Canada au fonds de défense impériale s'élevait à \$10,000,000 pour le moins.

Le "Hamilton Times" dit que cela doublerait la dette actuelle du Canada et que les membres du Parlement qui sont responsables au peuple canadien et regardent deux fois avant d'approuver le projet du colonel.

LA RESOLUTION DU BOARD OF TRADE

Le "Hamilton Times" dit que cela doublerait la dette actuelle du Canada et que les membres du Parlement qui sont responsables au peuple canadien et regardent deux fois avant d'approuver le projet du colonel.

Certains journaux ont répandu le bruit que la mort du regretté M. Déchêne entraînerait des remaniements ministériels à Québec et qu'ainsi l'hon. M. Gouin abandonnerait le portefeuille de la colonisation pour prendre celui de l'agriculture.

Nous croyons savoir que M. Gouin conservera la direction du ministère important qu'il dirige actuellement en homme éclairé, avec esprit public, avec patriotisme.

L'excellent député de la division St-Jacques a pris à cœur la grande cause de la colonisation, il est à effectuer d'importantes réformes, à préparer d'utiles innovations et sous son action, la colonisation a reçu déjà un bel élan et va recevoir bientôt une impulsion considérable.

M. Gouin est un patriote sincère, un homme public qui a une foi profonde dans les destinées de sa race et de sa province. Au ministère de la colonisation, il est chez lui, il est dans son rôle, c'est là qu'il peut travailler efficacement à l'agrandissement du patrimoine national.

Aussi, sommes-nous heureux de voir M. Gouin rester à son poste.

On constate dans ce pays actuellement une tendance prononcée vers l'Anglais au sujet de l'état politique et militaire du Canada. La disposition générale à traiter avec sympathie et même générosité la Grande-Bretagne, est exploitée d'une façon qui assure mal pour notre tranquillité d'esprit à l'avenir.

Le docteur Parkin, qui prend son inspiration au sujet de l'état politique et militaire du Canada, est allé en Angleterre afin d'exposer devant le peuple de ce pays la beauté de son plan pour assurer la réorganisation militaire de l'Empire en y joignant le remaniement du tarif.

Enfin, ce qui est plus sérieux, on paraît avoir tenté un effort pour amener les chambres de commerce du Canada à se prononcer en faveur du principe général que nous aurons, Canadiens, sommes d'être en dehors de l'Angleterre et les autres colonies dans l'espoir de conserver le plus possible d'autonomie en matière politique et militaire tout en retirant le plus d'avantages possible dans le domaine des affaires.

En ce moment, les petites îles, qui jalonnent la mer caraïbienne, sont affreusement secourues. Après St-Pierre de la Martinique, que le Mont Pelée vient d'étonner sous une avalanche de boue de feu, c'est au tour de St-Vincent à être assailli par une pluie de cendres et de sables brûlants.

Et le mouvement se continue et s'étend sur toute la demi-circonférence des Petites Antilles, qui sont menacées d'une destruction complète.

On frémit d'horreur en lisant les descriptions des recherches faites dans les ruines de St-Pierre.

Les milliers de cadavres, à moitié calcinés, enroulés dans les débris, sont dans les rues étroites, risent piteusement, dans les décombres, en un amas de lave, de cendres, de pierres, d'où s'exhalent d'horribles puanteurs, empestant l'air, portant au loin les miasmes, les germes de la mort.

Ces catastrophes de la nature rapprochent les peuples dans une solidarité de pitié, entraînant les peuples à l'entraide, à la protection mutuelle contre les terribles caprices de notre mère commune.

Toutes les nations ont tendu une main secourable aux pays éprouvés. Et parmi les plus charitables, se distinguent les États-Unis, notre grand et généreux voisin, qui a lancé, à la tête, des expéditions de secours de toutes sortes, mettant à la disposition de ce mouvement d'humanité l'ont de centaines de milliers de dollars.

C'est en face de tels sinistres qu'on comprend mieux l'humanité, la folie des querelles, des guerres entre nations. Si encore, ils pouvaient contribuer à faire réfléchir, à faire travailler à la paix universelle, en érant ces grands tribunaux d'arbitrage, tant désirés par tous les grands âmes, cher qui le culte de l'humanité est l'ardente passion de la vie.

C'est la probabilité un exposé assez juste de notre situation et il est aussi vrai que plus nos grands voisins, plus on exigera de nous. L'essence même du système politique sous lequel nous vivons, réside dans le fait que nous sommes en fait non le fabricant, mais le consommateur, d'après l'appréciation que nous nous formons des circonstances, et sujet à l'accomplissement de nos fonctions comme peuple souverain dans les limites de notre constitution. Il est sage que ceux qui demandent au Canada de faire des sacrifices s'adressent au respect que les Canadiens ont pour eux-mêmes. Et les Canadiens, qui se préparent à accomplir ces sacrifices, doivent aussi prendre garde que ce respect d'eux-mêmes ne soit pas outragé. Ce que nous déciderons de faire de la manière que nous jugerons la meilleure. Nous entreprenons à nos frais notre propre milice à la place de l'ancien garnison anglaise et nous en gardons jalousement le contrôle. De récentes tentatives de la part d'officiers anglais nommés pour la commander, le prouvent. Si nous passons maintenant à d'autres projets, le sentiment du peuple canadien sera que ces projets devront causer le moins possible de friction et qu'en cas de friction, la souveraineté du parlement canadien contiendra de s'exercer dans son domaine habituel.

Dans tout ce qui s'est passé d'important depuis 1840, la persistance de la bonne volonté du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne est due à l'observation de cette simple règle.

Quelle serait notre situation, si nous approuvions une contribution pérenne pour l'entretien de la marine? Pour combien, nous abandonnerions le contrôle de notre argent. Ce ne serait d'ailleurs qu'une goutte dans le tonneau durant plusieurs années à venir, et pour plus longtemps encore, la Grande-Bretagne de vue exerce et de droit, non seulement un contrôle absolu dans la marine. Nous n'acquiescerions pas d'agents pour obtenir les meilleurs renseignements et l'on ne nous accorderait pas d'indulgence pour faire prévaloir nos opinions. Et nous aurions, certes, des théories à formuler, des demandes à faire, sans aucun droit. Mais vous savez comme nous insistons pour avoir des faveurs commerciales parce que nous avons abaissé notre tarif à 20 p. cent au lieu de 25 p. cent, comme nous le voudrions. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais.

On nous a dit, comment parle le "Herald": "On constate dans ce pays actuellement une tendance prononcée vers l'Anglais au sujet de l'état politique et militaire du Canada. La disposition générale à traiter avec sympathie et même générosité la Grande-Bretagne, est exploitée d'une façon qui assure mal pour notre tranquillité d'esprit à l'avenir. Le docteur Parkin, qui prend son inspiration au sujet de l'état politique et militaire du Canada, est allé en Angleterre afin d'exposer devant le peuple de ce pays la beauté de son plan pour assurer la réorganisation militaire de l'Empire en y joignant le remaniement du tarif. Enfin, ce qui est plus sérieux, on paraît avoir tenté un effort pour amener les chambres de commerce du Canada à se prononcer en faveur du principe général que nous aurons, Canadiens, sommes d'être en dehors de l'Angleterre et les autres colonies dans l'espoir de conserver le plus possible d'autonomie en matière politique et militaire tout en retirant le plus d'avantages possible dans le domaine des affaires. En ce moment, les petites îles, qui jalonnent la mer caraïbienne, sont affreusement secourues. Après St-Pierre de la Martinique, que le Mont Pelée vient d'étonner sous une avalanche de boue de feu, c'est au tour de St-Vincent à être assailli par une pluie de cendres et de sables brûlants. Et le mouvement se continue et s'étend sur toute la demi-circonférence des Petites Antilles, qui sont menacées d'une destruction complète. On frémit d'horreur en lisant les descriptions des recherches faites dans les ruines de St-Pierre. Les milliers de cadavres, à moitié calcinés, enroulés dans les débris, sont dans les rues étroites, risent piteusement, dans les décombres, en un amas de lave, de cendres, de pierres, d'où s'exhalent d'horribles puanteurs, empestant l'air, portant au loin les miasmes, les germes de la mort. Ces catastrophes de la nature rapprochent les peuples dans une solidarité de pitié, entraînant les peuples à l'entraide, à la protection mutuelle contre les terribles caprices de notre mère commune. Toutes les nations ont tendu une main secourable aux pays éprouvés. Et parmi les plus charitables, se distinguent les États-Unis, notre grand et généreux voisin, qui a lancé, à la tête, des expéditions de secours de toutes sortes, mettant à la disposition de ce mouvement d'humanité l'ont de centaines de milliers de dollars. C'est en face de tels sinistres qu'on comprend mieux l'humanité, la folie des querelles, des guerres entre nations. Si encore, ils pouvaient contribuer à faire réfléchir, à faire travailler à la paix universelle, en érant ces grands tribunaux d'arbitrage, tant désirés par tous les grands âmes, cher qui le culte de l'humanité est l'ardente passion de la vie. C'est la probabilité un exposé assez juste de notre situation et il est aussi vrai que plus nos grands voisins, plus on exigera de nous. L'essence même du système politique sous lequel nous vivons, réside dans le fait que nous sommes en fait non le fabricant, mais le consommateur, d'après l'appréciation que nous nous formons des circonstances, et sujet à l'accomplissement de nos fonctions comme peuple souverain dans les limites de notre constitution. Il est sage que ceux qui demandent au Canada de faire des sacrifices s'adressent au respect que les Canadiens ont pour eux-mêmes. Et les Canadiens, qui se préparent à accomplir ces sacrifices, doivent aussi prendre garde que ce respect d'eux-mêmes ne soit pas outragé. Ce que nous déciderons de faire de la manière que nous jugerons la meilleure. Nous entreprenons à nos frais notre propre milice à la place de l'ancien garnison anglaise et nous en gardons jalousement le contrôle. De récentes tentatives de la part d'officiers anglais nommés pour la commander, le prouvent. Si nous passons maintenant à d'autres projets, le sentiment du peuple canadien sera que ces projets devront causer le moins possible de friction et qu'en cas de friction, la souveraineté du parlement canadien contiendra de s'exercer dans son domaine habituel. Dans tout ce qui s'est passé d'important depuis 1840, la persistance de la bonne volonté du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne est due à l'observation de cette simple règle. Quelle serait notre situation, si nous approuvions une contribution pérenne pour l'entretien de la marine? Pour combien, nous abandonnerions le contrôle de notre argent. Ce ne serait d'ailleurs qu'une goutte dans le tonneau durant plusieurs années à venir, et pour plus longtemps encore, la Grande-Bretagne de vue exerce et de droit, non seulement un contrôle absolu dans la marine. Nous n'acquiescerions pas d'agents pour obtenir les meilleurs renseignements et l'on ne nous accorderait pas d'indulgence pour faire prévaloir nos opinions. Et nous aurions, certes, des théories à formuler, des demandes à faire, sans aucun droit. Mais vous savez comme nous insistons pour avoir des faveurs commerciales parce que nous avons abaissé notre tarif à 20 p. cent au lieu de 25 p. cent, comme nous le voudrions. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais.

On nous a dit, comment parle le "Herald": "On constate dans ce pays actuellement une tendance prononcée vers l'Anglais au sujet de l'état politique et militaire du Canada. La disposition générale à traiter avec sympathie et même générosité la Grande-Bretagne, est exploitée d'une façon qui assure mal pour notre tranquillité d'esprit à l'avenir. Le docteur Parkin, qui prend son inspiration au sujet de l'état politique et militaire du Canada, est allé en Angleterre afin d'exposer devant le peuple de ce pays la beauté de son plan pour assurer la réorganisation militaire de l'Empire en y joignant le remaniement du tarif. Enfin, ce qui est plus sérieux, on paraît avoir tenté un effort pour amener les chambres de commerce du Canada à se prononcer en faveur du principe général que nous aurons, Canadiens, sommes d'être en dehors de l'Angleterre et les autres colonies dans l'espoir de conserver le plus possible d'autonomie en matière politique et militaire tout en retirant le plus d'avantages possible dans le domaine des affaires. En ce moment, les petites îles, qui jalonnent la mer caraïbienne, sont affreusement secourues. Après St-Pierre de la Martinique, que le Mont Pelée vient d'étonner sous une avalanche de boue de feu, c'est au tour de St-Vincent à être assailli par une pluie de cendres et de sables brûlants. Et le mouvement se continue et s'étend sur toute la demi-circonférence des Petites Antilles, qui sont menacées d'une destruction complète. On frémit d'horreur en lisant les descriptions des recherches faites dans les ruines de St-Pierre. Les milliers de cadavres, à moitié calcinés, enroulés dans les débris, sont dans les rues étroites, risent piteusement, dans les décombres, en un amas de lave, de cendres, de pierres, d'où s'exhalent d'horribles puanteurs, empestant l'air, portant au loin les miasmes, les germes de la mort. Ces catastrophes de la nature rapprochent les peuples dans une solidarité de pitié, entraînant les peuples à l'entraide, à la protection mutuelle contre les terribles caprices de notre mère commune. Toutes les nations ont tendu une main secourable aux pays éprouvés. Et parmi les plus charitables, se distinguent les États-Unis, notre grand et généreux voisin, qui a lancé, à la tête, des expéditions de secours de toutes sortes, mettant à la disposition de ce mouvement d'humanité l'ont de centaines de milliers de dollars. C'est en face de tels sinistres qu'on comprend mieux l'humanité, la folie des querelles, des guerres entre nations. Si encore, ils pouvaient contribuer à faire réfléchir, à faire travailler à la paix universelle, en érant ces grands tribunaux d'arbitrage, tant désirés par tous les grands âmes, cher qui le culte de l'humanité est l'ardente passion de la vie. C'est la probabilité un exposé assez juste de notre situation et il est aussi vrai que plus nos grands voisins, plus on exigera de nous. L'essence même du système politique sous lequel nous vivons, réside dans le fait que nous sommes en fait non le fabricant, mais le consommateur, d'après l'appréciation que nous nous formons des circonstances, et sujet à l'accomplissement de nos fonctions comme peuple souverain dans les limites de notre constitution. Il est sage que ceux qui demandent au Canada de faire des sacrifices s'adressent au respect que les Canadiens ont pour eux-mêmes. Et les Canadiens, qui se préparent à accomplir ces sacrifices, doivent aussi prendre garde que ce respect d'eux-mêmes ne soit pas outragé. Ce que nous déciderons de faire de la manière que nous jugerons la meilleure. Nous entreprenons à nos frais notre propre milice à la place de l'ancien garnison anglaise et nous en gardons jalousement le contrôle. De récentes tentatives de la part d'officiers anglais nommés pour la commander, le prouvent. Si nous passons maintenant à d'autres projets, le sentiment du peuple canadien sera que ces projets devront causer le moins possible de friction et qu'en cas de friction, la souveraineté du parlement canadien contiendra de s'exercer dans son domaine habituel. Dans tout ce qui s'est passé d'important depuis 1840, la persistance de la bonne volonté du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne est due à l'observation de cette simple règle. Quelle serait notre situation, si nous approuvions une contribution pérenne pour l'entretien de la marine? Pour combien, nous abandonnerions le contrôle de notre argent. Ce ne serait d'ailleurs qu'une goutte dans le tonneau durant plusieurs années à venir, et pour plus longtemps encore, la Grande-Bretagne de vue exerce et de droit, non seulement un contrôle absolu dans la marine. Nous n'acquiescerions pas d'agents pour obtenir les meilleurs renseignements et l'on ne nous accorderait pas d'indulgence pour faire prévaloir nos opinions. Et nous aurions, certes, des théories à formuler, des demandes à faire, sans aucun droit. Mais vous savez comme nous insistons pour avoir des faveurs commerciales parce que nous avons abaissé notre tarif à 20 p. cent au lieu de 25 p. cent, comme nous le voudrions. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais.

On nous a dit, comment parle le "Herald": "On constate dans ce pays actuellement une tendance prononcée vers l'Anglais au sujet de l'état politique et militaire du Canada. La disposition générale à traiter avec sympathie et même générosité la Grande-Bretagne, est exploitée d'une façon qui assure mal pour notre tranquillité d'esprit à l'avenir. Le docteur Parkin, qui prend son inspiration au sujet de l'état politique et militaire du Canada, est allé en Angleterre afin d'exposer devant le peuple de ce pays la beauté de son plan pour assurer la réorganisation militaire de l'Empire en y joignant le remaniement du tarif. Enfin, ce qui est plus sérieux, on paraît avoir tenté un effort pour amener les chambres de commerce du Canada à se prononcer en faveur du principe général que nous aurons, Canadiens, sommes d'être en dehors de l'Angleterre et les autres colonies dans l'espoir de conserver le plus possible d'autonomie en matière politique et militaire tout en retirant le plus d'avantages possible dans le domaine des affaires. En ce moment, les petites îles, qui jalonnent la mer caraïbienne, sont affreusement secourues. Après St-Pierre de la Martinique, que le Mont Pelée vient d'étonner sous une avalanche de boue de feu, c'est au tour de St-Vincent à être assailli par une pluie de cendres et de sables brûlants. Et le mouvement se continue et s'étend sur toute la demi-circonférence des Petites Antilles, qui sont menacées d'une destruction complète. On frémit d'horreur en lisant les descriptions des recherches faites dans les ruines de St-Pierre. Les milliers de cadavres, à moitié calcinés, enroulés dans les débris, sont dans les rues étroites, risent piteusement, dans les décombres, en un amas de lave, de cendres, de pierres, d'où s'exhalent d'horribles puanteurs, empestant l'air, portant au loin les miasmes, les germes de la mort. Ces catastrophes de la nature rapprochent les peuples dans une solidarité de pitié, entraînant les peuples à l'entraide, à la protection mutuelle contre les terribles caprices de notre mère commune. Toutes les nations ont tendu une main secourable aux pays éprouvés. Et parmi les plus charitables, se distinguent les États-Unis, notre grand et généreux voisin, qui a lancé, à la tête, des expéditions de secours de toutes sortes, mettant à la disposition de ce mouvement d'humanité l'ont de centaines de milliers de dollars. C'est en face de tels sinistres qu'on comprend mieux l'humanité, la folie des querelles, des guerres entre nations. Si encore, ils pouvaient contribuer à faire réfléchir, à faire travailler à la paix universelle, en érant ces grands tribunaux d'arbitrage, tant désirés par tous les grands âmes, cher qui le culte de l'humanité est l'ardente passion de la vie. C'est la probabilité un exposé assez juste de notre situation et il est aussi vrai que plus nos grands voisins, plus on exigera de nous. L'essence même du système politique sous lequel nous vivons, réside dans le fait que nous sommes en fait non le fabricant, mais le consommateur, d'après l'appréciation que nous nous formons des circonstances, et sujet à l'accomplissement de nos fonctions comme peuple souverain dans les limites de notre constitution. Il est sage que ceux qui demandent au Canada de faire des sacrifices s'adressent au respect que les Canadiens ont pour eux-mêmes. Et les Canadiens, qui se préparent à accomplir ces sacrifices, doivent aussi prendre garde que ce respect d'eux-mêmes ne soit pas outragé. Ce que nous déciderons de faire de la manière que nous jugerons la meilleure. Nous entreprenons à nos frais notre propre milice à la place de l'ancien garnison anglaise et nous en gardons jalousement le contrôle. De récentes tentatives de la part d'officiers anglais nommés pour la commander, le prouvent. Si nous passons maintenant à d'autres projets, le sentiment du peuple canadien sera que ces projets devront causer le moins possible de friction et qu'en cas de friction, la souveraineté du parlement canadien contiendra de s'exercer dans son domaine habituel. Dans tout ce qui s'est passé d'important depuis 1840, la persistance de la bonne volonté du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne est due à l'observation de cette simple règle. Quelle serait notre situation, si nous approuvions une contribution pérenne pour l'entretien de la marine? Pour combien, nous abandonnerions le contrôle de notre argent. Ce ne serait d'ailleurs qu'une goutte dans le tonneau durant plusieurs années à venir, et pour plus longtemps encore, la Grande-Bretagne de vue exerce et de droit, non seulement un contrôle absolu dans la marine. Nous n'acquiescerions pas d'agents pour obtenir les meilleurs renseignements et l'on ne nous accorderait pas d'indulgence pour faire prévaloir nos opinions. Et nous aurions, certes, des théories à formuler, des demandes à faire, sans aucun droit. Mais vous savez comme nous insistons pour avoir des faveurs commerciales parce que nous avons abaissé notre tarif à 20 p. cent au lieu de 25 p. cent, comme nous le voudrions. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais.

On nous a dit, comment parle le "Herald": "On constate dans ce pays actuellement une tendance prononcée vers l'Anglais au sujet de l'état politique et militaire du Canada. La disposition générale à traiter avec sympathie et même générosité la Grande-Bretagne, est exploitée d'une façon qui assure mal pour notre tranquillité d'esprit à l'avenir. Le docteur Parkin, qui prend son inspiration au sujet de l'état politique et militaire du Canada, est allé en Angleterre afin d'exposer devant le peuple de ce pays la beauté de son plan pour assurer la réorganisation militaire de l'Empire en y joignant le remaniement du tarif. Enfin, ce qui est plus sérieux, on paraît avoir tenté un effort pour amener les chambres de commerce du Canada à se prononcer en faveur du principe général que nous aurons, Canadiens, sommes d'être en dehors de l'Angleterre et les autres colonies dans l'espoir de conserver le plus possible d'autonomie en matière politique et militaire tout en retirant le plus d'avantages possible dans le domaine des affaires. En ce moment, les petites îles, qui jalonnent la mer caraïbienne, sont affreusement secourues. Après St-Pierre de la Martinique, que le Mont Pelée vient d'étonner sous une avalanche de boue de feu, c'est au tour de St-Vincent à être assailli par une pluie de cendres et de sables brûlants. Et le mouvement se continue et s'étend sur toute la demi-circonférence des Petites Antilles, qui sont menacées d'une destruction complète. On frémit d'horreur en lisant les descriptions des recherches faites dans les ruines de St-Pierre. Les milliers de cadavres, à moitié calcinés, enroulés dans les débris, sont dans les rues étroites, risent piteusement, dans les décombres, en un amas de lave, de cendres, de pierres, d'où s'exhalent d'horribles puanteurs, empestant l'air, portant au loin les miasmes, les germes de la mort. Ces catastrophes de la nature rapprochent les peuples dans une solidarité de pitié, entraînant les peuples à l'entraide, à la protection mutuelle contre les terribles caprices de notre mère commune. Toutes les nations ont tendu une main secourable aux pays éprouvés. Et parmi les plus charitables, se distinguent les États-Unis, notre grand et généreux voisin, qui a lancé, à la tête, des expéditions de secours de toutes sortes, mettant à la disposition de ce mouvement d'humanité l'ont de centaines de milliers de dollars. C'est en face de tels sinistres qu'on comprend mieux l'humanité, la folie des querelles, des guerres entre nations. Si encore, ils pouvaient contribuer à faire réfléchir, à faire travailler à la paix universelle, en érant ces grands tribunaux d'arbitrage, tant désirés par tous les grands âmes, cher qui le culte de l'humanité est l'ardente passion de la vie. C'est la probabilité un exposé assez juste de notre situation et il est aussi vrai que plus nos grands voisins, plus on exigera de nous. L'essence même du système politique sous lequel nous vivons, réside dans le fait que nous sommes en fait non le fabricant, mais le consommateur, d'après l'appréciation que nous nous formons des circonstances, et sujet à l'accomplissement de nos fonctions comme peuple souverain dans les limites de notre constitution. Il est sage que ceux qui demandent au Canada de faire des sacrifices s'adressent au respect que les Canadiens ont pour eux-mêmes. Et les Canadiens, qui se préparent à accomplir ces sacrifices, doivent aussi prendre garde que ce respect d'eux-mêmes ne soit pas outragé. Ce que nous déciderons de faire de la manière que nous jugerons la meilleure. Nous entreprenons à nos frais notre propre milice à la place de l'ancien garnison anglaise et nous en gardons jalousement le contrôle. De récentes tentatives de la part d'officiers anglais nommés pour la commander, le prouvent. Si nous passons maintenant à d'autres projets, le sentiment du peuple canadien sera que ces projets devront causer le moins possible de friction et qu'en cas de friction, la souveraineté du parlement canadien contiendra de s'exercer dans son domaine habituel. Dans tout ce qui s'est passé d'important depuis 1840, la persistance de la bonne volonté du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne est due à l'observation de cette simple règle. Quelle serait notre situation, si nous approuvions une contribution pérenne pour l'entretien de la marine? Pour combien, nous abandonnerions le contrôle de notre argent. Ce ne serait d'ailleurs qu'une goutte dans le tonneau durant plusieurs années à venir, et pour plus longtemps encore, la Grande-Bretagne de vue exerce et de droit, non seulement un contrôle absolu dans la marine. Nous n'acquiescerions pas d'agents pour obtenir les meilleurs renseignements et l'on ne nous accorderait pas d'indulgence pour faire prévaloir nos opinions. Et nous aurions, certes, des théories à formuler, des demandes à faire, sans aucun droit. Mais vous savez comme nous insistons pour avoir des faveurs commerciales parce que nous avons abaissé notre tarif à 20 p. cent au lieu de 25 p. cent, comme nous le voudrions. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais.

On nous a dit, comment parle le "Herald": "On constate dans ce pays actuellement une tendance prononcée vers l'Anglais au sujet de l'état politique et militaire du Canada. La disposition générale à traiter avec sympathie et même générosité la Grande-Bretagne, est exploitée d'une façon qui assure mal pour notre tranquillité d'esprit à l'avenir. Le docteur Parkin, qui prend son inspiration au sujet de l'état politique et militaire du Canada, est allé en Angleterre afin d'exposer devant le peuple de ce pays la beauté de son plan pour assurer la réorganisation militaire de l'Empire en y joignant le remaniement du tarif. Enfin, ce qui est plus sérieux, on paraît avoir tenté un effort pour amener les chambres de commerce du Canada à se prononcer en faveur du principe général que nous aurons, Canadiens, sommes d'être en dehors de l'Angleterre et les autres colonies dans l'espoir de conserver le plus possible d'autonomie en matière politique et militaire tout en retirant le plus d'avantages possible dans le domaine des affaires. En ce moment, les petites îles, qui jalonnent la mer caraïbienne, sont affreusement secourues. Après St-Pierre de la Martinique, que le Mont Pelée vient d'étonner sous une avalanche de boue de feu, c'est au tour de St-Vincent à être assailli par une pluie de cendres et de sables brûlants. Et le mouvement se continue et s'étend sur toute la demi-circonférence des Petites Antilles, qui sont menacées d'une destruction complète. On frémit d'horreur en lisant les descriptions des recherches faites dans les ruines de St-Pierre. Les milliers de cadavres, à moitié calcinés, enroulés dans les débris, sont dans les rues étroites, risent piteusement, dans les décombres, en un amas de lave, de cendres, de pierres, d'où s'exhalent d'horribles puanteurs, empestant l'air, portant au loin les miasmes, les germes de la mort. Ces catastrophes de la nature rapprochent les peuples dans une solidarité de pitié, entraînant les peuples à l'entraide, à la protection mutuelle contre les terribles caprices de notre mère commune. Toutes les nations ont tendu une main secourable aux pays éprouvés. Et parmi les plus charitables, se distinguent les États-Unis, notre grand et généreux voisin, qui a lancé, à la tête, des expéditions de secours de toutes sortes, mettant à la disposition de ce mouvement d'humanité l'ont de centaines de milliers de dollars. C'est en face de tels sinistres qu'on comprend mieux l'humanité, la folie des querelles, des guerres entre nations. Si encore, ils pouvaient contribuer à faire réfléchir, à faire travailler à la paix universelle, en érant ces grands tribunaux d'arbitrage, tant désirés par tous les grands âmes, cher qui le culte de l'humanité est l'ardente passion de la vie. C'est la probabilité un exposé assez juste de notre situation et il est aussi vrai que plus nos grands voisins, plus on exigera de nous. L'essence même du système politique sous lequel nous vivons, réside dans le fait que nous sommes en fait non le fabricant, mais le consommateur, d'après l'appréciation que nous nous formons des circonstances, et sujet à l'accomplissement de nos fonctions comme peuple souverain dans les limites de notre constitution. Il est sage que ceux qui demandent au Canada de faire des sacrifices s'adressent au respect que les Canadiens ont pour eux-mêmes. Et les Canadiens, qui se préparent à accomplir ces sacrifices, doivent aussi prendre garde que ce respect d'eux-mêmes ne soit pas outragé. Ce que nous déciderons de faire de la manière que nous jugerons la meilleure. Nous entreprenons à nos frais notre propre milice à la place de l'ancien garnison anglaise et nous en gardons jalousement le contrôle. De récentes tentatives de la part d'officiers anglais nommés pour la commander, le prouvent. Si nous passons maintenant à d'autres projets, le sentiment du peuple canadien sera que ces projets devront causer le moins possible de friction et qu'en cas de friction, la souveraineté du parlement canadien contiendra de s'exercer dans son domaine habituel. Dans tout ce qui s'est passé d'important depuis 1840, la persistance de la bonne volonté du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne est due à l'observation de cette simple règle. Quelle serait notre situation, si nous approuvions une contribution pérenne pour l'entretien de la marine? Pour combien, nous abandonnerions le contrôle de notre argent. Ce ne serait d'ailleurs qu'une goutte dans le tonneau durant plusieurs années à venir, et pour plus longtemps encore, la Grande-Bretagne de vue exerce et de droit, non seulement un contrôle absolu dans la marine. Nous n'acquiescerions pas d'agents pour obtenir les meilleurs renseignements et l'on ne nous accorderait pas d'indulgence pour faire prévaloir nos opinions. Et nous aurions, certes, des théories à formuler, des demandes à faire, sans aucun droit. Mais vous savez comme nous insistons pour avoir des faveurs commerciales parce que nous avons abaissé notre tarif à 20 p. cent au lieu de 25 p. cent, comme nous le voudrions. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais.

On nous a dit, comment parle le "Herald": "On constate dans ce pays actuellement une tendance prononcée vers l'Anglais au sujet de l'état politique et militaire du Canada. La disposition générale à traiter avec sympathie et même générosité la Grande-Bretagne, est exploitée d'une façon qui assure mal pour notre tranquillité d'esprit à l'avenir. Le docteur Parkin, qui prend son inspiration au sujet de l'état politique et militaire du Canada, est allé en Angleterre afin d'exposer devant le peuple de ce pays la beauté de son plan pour assurer la réorganisation militaire de l'Empire en y joignant le remaniement du tarif. Enfin, ce qui est plus sérieux, on paraît avoir tenté un effort pour amener les chambres de commerce du Canada à se prononcer en faveur du principe général que nous aurons, Canadiens, sommes d'être en dehors de l'Angleterre et les autres colonies dans l'espoir de conserver le plus possible d'autonomie en matière politique et militaire tout en retirant le plus d'avantages possible dans le domaine des affaires. En ce moment, les petites îles, qui jalonnent la mer caraïbienne, sont affreusement secourues. Après St-Pierre de la Martinique, que le Mont Pelée vient d'étonner sous une avalanche de boue de feu, c'est au tour de St-Vincent à être assailli par une pluie de cendres et de sables brûlants. Et le mouvement se continue et s'étend sur toute la demi-circonférence des Petites Antilles, qui sont menacées d'une destruction complète. On frémit d'horreur en lisant les descriptions des recherches faites dans les ruines de St-Pierre. Les milliers de cadavres, à moitié calcinés, enroulés dans les débris, sont dans les rues étroites, risent piteusement, dans les décombres, en un amas de lave, de cendres, de pierres, d'où s'exhalent d'horribles puanteurs, empestant l'air, portant au loin les miasmes, les germes de la mort. Ces catastrophes de la nature rapprochent les peuples dans une solidarité de pitié, entraînant les peuples à l'entraide, à la protection mutuelle contre les terribles caprices de notre mère commune. Toutes les nations ont tendu une main secourable aux pays éprouvés. Et parmi les plus charitables, se distinguent les États-Unis, notre grand et généreux voisin, qui a lancé, à la tête, des expéditions de secours de toutes sortes, mettant à la disposition de ce mouvement d'humanité l'ont de centaines de milliers de dollars. C'est en face de tels sinistres qu'on comprend mieux l'humanité, la folie des querelles, des guerres entre nations. Si encore, ils pouvaient contribuer à faire réfléchir, à faire travailler à la paix universelle, en érant ces grands tribunaux d'arbitrage, tant désirés par tous les grands âmes, cher qui le culte de l'humanité est l'ardente passion de la vie. C'est la probabilité un exposé assez juste de notre situation et il est aussi vrai que plus nos grands voisins, plus on exigera de nous. L'essence même du système politique sous lequel nous vivons, réside dans le fait que nous sommes en fait non le fabricant, mais le consommateur, d'après l'appréciation que nous nous formons des circonstances, et sujet à l'accomplissement de nos fonctions comme peuple souverain dans les limites de notre constitution. Il est sage que ceux qui demandent au Canada de faire des sacrifices s'adressent au respect que les Canadiens ont pour eux-mêmes. Et les Canadiens, qui se préparent à accomplir ces sacrifices, doivent aussi prendre garde que ce respect d'eux-mêmes ne soit pas outragé. Ce que nous déciderons de faire de la manière que nous jugerons la meilleure. Nous entreprenons à nos frais notre propre milice à la place de l'ancien garnison anglaise et nous en gardons jalousement le contrôle. De récentes tentatives de la part d'officiers anglais nommés pour la commander, le prouvent. Si nous passons maintenant à d'autres projets, le sentiment du peuple canadien sera que ces projets devront causer le moins possible de friction et qu'en cas de friction, la souveraineté du parlement canadien contiendra de s'exercer dans son domaine habituel. Dans tout ce qui s'est passé d'important depuis 1840, la persistance de la bonne volonté du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne est due à l'observation de cette simple règle. Quelle serait notre situation, si nous approuvions une contribution pérenne pour l'entretien de la marine? Pour combien, nous abandonnerions le contrôle de notre argent. Ce ne serait d'ailleurs qu'une goutte dans le tonneau durant plusieurs années à venir, et pour plus longtemps encore, la Grande-Bretagne de vue exerce et de droit, non seulement un contrôle absolu dans la marine. Nous n'acquiescerions pas d'agents pour obtenir les meilleurs renseignements et l'on ne nous accorderait pas d'indulgence pour faire prévaloir nos opinions. Et nous aurions, certes, des théories à formuler, des demandes à faire, sans aucun droit. Mais vous savez comme nous insistons pour avoir des faveurs commerciales parce que nous avons abaissé notre tarif à 20 p. cent au lieu de 25 p. cent, comme nous le voudrions. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais. Nous sommes prêts à accepter ces conditions parce que nous sommes convaincus que nous aurons de nos jours plus de l'esprit d'entreprise et de l'initiative que les Anglais.

On nous a dit, comment parle le "Herald": "On constate dans ce pays actuellement une tendance prononcée vers l'Anglais au sujet de l'état politique et militaire du Canada. La disposition générale à traiter avec sympathie et même générosité la Grande-Bretagne, est exploitée d'une façon qui assure mal pour notre tranquillité d'esprit à l'avenir. Le doct







# UNE GRANDE SENSATION

## Deux Américains enlevés à Québec et transportés à Montréal Au nez des autorités québécoises—Chasse mouvementée sur le fleuve

Québec, 15. — Le col. Gaynor et son compagnon, Greene, qui s'étaient saisis de Savannah, Georgia, en rupture de ban, ont été enlevés vers 11 heures, ce matin, Greene a été empoigné au Chateau Frontenac et précipitamment dans une voiture. Gaynor a été pris au bureau de poste. On les a emmenés à la basse ville et embarqués dans le remorqueur "Spray", qui s'est immédiatement mis en route dans la direction de Montréal.

La nouvelle de cet enlèvement est parvenue de suite aux oreilles des autorités et un autre remorqueur, à bord duquel se trouvaient les avocats de Greene, MM. Jules Tessier et Alexandre Taschereau, ainsi que des agents de police secrète de Québec, ont pris passage, s'est immédiatement mis à la poursuite du "Spray".

Les col. Gaynor et Greene sont accusés d'avoir fraudé le gouvernement des Etats Unis d'une somme d'un demi-million de dollars au sujet de certains travaux publics dans le port de Savannah.

### HABILES PREPARATIFS DE L'ARRESTATION

16 mai.  
Le plan d'arrestation, savamment combiné d'avance, vint bien la peine d'être exécuté.

Gaynor et Greene vivaient à Québec depuis plus de cinq mois, et il leur fallait à l'époque de leur fuite des contacts. Les policiers et les représentants du gouvernement américain se mirent d'immédiatement en rapport avec nos diplomates et les représentants de notre loi; ce fut dans les moyens les plus efficaces pour arriver à l'extradition en règle des deux accusés et pour les amener, plus promptement possible à Savannah, Georgia, où ils auront leur procès.

Le traité d'extradition existant entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, fut fouillé dans toutes ses clauses, et l'on en vint à la conclusion qu'ils y avait nombre de motifs suffisants pour l'extradition des deux hommes.

M. Marion Erwin, qui s'était activement occupé de l'affaire à Savannah, fut choisi pour le gouvernement américain, pour venir au Canada, cueillir Gaynor et Greene. Il y eut une perte de temps considérable par le fait que certains documents indispensables à la cause, furent



Le capitaine GREENE et Le colonel GAYNOR

en vue de lui intercepter le passage, et d'arrêter à bord les navigateurs présumés de leurs prisonniers.

M. Varney se mit immédiatement en communication avec la compagnie Simeon-McNaughton qui fut aussitôt sous vapeur le remorqueur "Ethel", qui est un bon marcheur, bien qu'il ne soit pas aussi rapide que le "Spray".

A six heures, hier soir, le détective Varney, accompagné de quelques journalistes, monta à bord de l'"Ethel", qui se mettait aussitôt à descendre le fleuve avec toute la célérité possible. Le remorqueur était commandé par le capitaine Pierre Lavallée. Il fit escale à la longue Pointe pour permettre au détective d'échanger quelques paroles téléphoniques avec Québec et Trois-Rivières afin d'apprendre à quel endroit se trouvaient à ce moment le "Spray".

L'arrêt fut de courte durée et le petit navire reprit vaillamment sa course à toute vapeur. Comme on ne pouvait s'attendre à rencontrer le "Spray" avant une heure ou deux, le représentant du "Cultivateur" à bord jugea bon de se procurer pour faire un bout de quai avec le détective Varney, afin de se procurer certains éclaircissements sur le but de cette course furtive entreprise à l'improviste et les événements qui devaient se produire au moment de la rencontre des deux remorqueurs. Un côté à l'affaire qui paraissait assez amusant, c'est que la compagnie Simeon-McNaughton qui avait loué aux détectives américains son remorqueur le plus rapide, le "Spray" pour qu'il échappât à toute poursuite, mettait elle-même quelques heures plus tard un autre de ses remorqueurs, l'"Ethel", à la disposition de la police provinciale pour donner la chasse au "Spray".

Serait-il indiscret de vous demander quelles sont les instructions précises? Je n'aurais pas le droit de le dire à M. Varney.

— J'ai ordre, répondit le détective, d'arrêter les deux prisonniers reconnus à bord du "Spray" ainsi que ceux qui ont opéré leur arrestation.

— Mais si le "Spray", lorsque vous lui commandez d'arrêter, résiste à votre injonction?

— J'en ai l'assurance, dit le capitaine de l'"Ethel", de placer le remorqueur en travers du chenal et de s'efforcer de barrer le passage au "Spray", ou bien d'avancer droit sur ce dernier pour un abordage. Il faut à tout prix que je prenne à bord de l'"Ethel" les gens que j'ai ordre d'arrêter, et si l'on résiste, il faudra que mon mât s'élève à bord du "Spray", et je ne quitterai plus ceux que j'ai mission d'arrêter.

— Mais, entendez-vous donc entreprendre, à l'occasion, une lutte, seul contre dix?

— J'aurais des gens pour m'assister au moment opportun.

Nous avons donc une chance d'assister tous à l'heure à un combat naval?

— Je prendrai tous les moyens en mon pouvoir pour exécuter les ordres que j'ai reçus.

Avec cette belle perspective qui réjouit le reporter, l'entretien prend fin, car le temps est venu de surveiller l'horizon, pour ne point nous laisser surprendre par l'apparition subite du "Spray", ou, ce qui serait encore pis, le rencontrer sans le voir.

### LE CHEF CARPENTER

#### Raconte comment ont été opérés les deux arrestations

Le chef Carpenter, qui a conduit l'expédition qui a amené l'arrestation des deux Américains Gaynor et Greene, à Québec, était de bonne heure à son bureau, ce matin. Il ne paraissait pas fatigué et il était de très bonne humeur.

Déjà, à 10 heures, il était en train à notre reporter, les journaux ont fait beaucoup trop de bruit au sujet de l'arrestation des Américains. C'est une cause tout à fait ordinaire. Et ce matin, à mon arrivée à Montréal, j'ai été fort surpris de voir que les journaux ont fait tant de bruit.

Un des agents de M. McCaskill qui avait reçu une dépêche semblable accourut au bureau des détectives demander au sous-chef Campau des agents pour aller à la rencontre du "Spray" et de mettre ce dernier en demeure de retourner à Québec.

M. Campau mit les hommes de M. McCaskill au courant de toute l'affaire. Le grand constable Gale, de Québec, les détectives Walsh, Barry, Fleury, et les constables Somerville, Bluteau et Turgeon, qui s'étaient rendus à Trois-Rivières en train spécial et qui ensuite étaient montés à bord du "Glacial" pour donner la chasse au "Spray", mirent pied à terre à Sorel. Ils s'embarquèrent ensuite à bord du steamer "Montreal" pour venir ici.

Les policiers arrivèrent au bureau des détectives à 8 heures et à 9 heures, le grand constable Gale signifiant un bref d'habes corpus au chef de la Sûreté, M. Carpenter.

Aussitôt que le "Spray" fut accosté à son quai ce matin, les détectives et les Américains se rendirent à la résidence particulière du magistrat Lafontaine. A 7 heures, les prisonniers comparurent devant le magistrat qui leur enjoignit l'ordre de comparaitre de nouveau devant lui lundi.

Le chef Carpenter conduisit ensuite les prisonniers à l'hôtel Windsor. Les chambres 503 et 506 furent mises à leur disposition. Les détectives O'Keefe et Sison sont chargés de garder les Américains.

M. Carpenter nous prie de contredire d'apprendre qu'on avait frété des navires pour donner la chasse à l'excellent remorqueur "Spray" sur lequel se trouvaient les prisonniers et les détectives qui faisaient partie de l'expédition.

Je me suis rendu à Québec muni d'un mandat d'arrestation en règle signé par le magistrat Lafontaine. Je ne pouvais pas refuser d'exécuter l'ordre qui m'était donné. Je suis officier public, mon devoir est d'obéir aux juges.

M. Carpenter nous a affirmé qu'il se doutait de la poursuite dont il était l'objet. Il n'aurait pas hésité un instant de faire stopper le "Spray" pour parlementer avec les détectives qui étaient à bord des remorqueurs, si des signaux avaient été faits, et que ces signaux eussent été compris à bord du "Spray".

A 5 heures de l'après-midi, mercredi, le chef Carpenter recevait l'ordre de se rendre à Québec pour l'arrestation de Gaynor et de Greene. A 7 heures, j'étais monté à bord du steamer Québec, avec les détectives O'Keefe, McLaughlin et Sloan. A 6 1/2 heures, jeudi matin, les détectives Montclair mettaient pied à terre et se rendirent au bureau de la compagnie Simeon, louer le remorqueur "Spray". Ils prirent aussitôt possession du navire. Ce n'est qu'à 10 heures qu'ils ont quitté le "Spray". Le chef Carpenter et le détective O'Keefe se mirent à la recherche de Greene, tandis que les agents McLaughlin et Sloan se rendirent au Chateau Frontenac dans l'espoir de rencontrer Gaynor. Ce dernier était en effet au Chateau. Lorsque McLaughlin et Sloan entrèrent dans l'hôtel, ils reconnurent facilement Gaynor qui conversait en ce moment avec le commis du bureau. McLaughlin s'avança alors du côté de l'Américain et lui remit une carte sur laquelle était inscrit ce nom: Hamilton Taylor.

Vous êtes M. Gaynor dit l'agent. Oui, répondit l'Américain, qui était à cent lieues de se douter à qui il parlait.

Je voudrais vous dire un mot privé, dit le détective et ce disant les détectives se diri-

gèrent dans le fond de la pièce. Gaynor les suivit.

Et bien que me voulez-vous? demanda l'Américain que les airs mystérieux des détectives, commençaient à intriguer.

McLaughlin montra son insigne.

Comme vous le voyez, l'appartenance à la force de police. Je suis porteur d'un mandat d'arrestation et j'ai mission de vous arrêter.

Pourquoi? s'exclama l'Américain qui recula de deux pas.

Chut, ne faites pas de bruit, dit l'agent, si vous ne voulez pas vous exposer. Une voiture vous attend à la porte. En route je vous lirai le mandat.

Gaynor parut réfléchir un moment, puis il demanda à l'agent la permission de monter pour parler à sa femme.

Le détective ne jugea pas à propos de lui accorder cette faveur et l'Américain dut monter en voiture, qui se dirigea promptement du côté du remorqueur "Spray" ancré au pied de la rue St-Pierre.

Les détectives Carpenter et O'Keefe avaient eux aussi accompli heureusement leur mission.

Les deux voitures arrivèrent en même temps au quai du "Spray". Le remorqueur était sous vapeur. Comme le bruit de l'arrestation ne s'était pas encore répandu à Québec, il n'y avait personne dans les environs du remorqueur. Les prisonniers, l'avocat MacMaster et les policiers montèrent à bord du "Spray", qui une minute plus tard fendait les flots avec grande rapidité. Deux cabines furent mises à la disposition des Américains.

Gaynor, qui avait eu le temps de se remettre de son émotion, demanda au chef de la sûreté la permission d'envoyer un télégramme à sa femme.

Nous ferons relâche à Batavia, Gaynor répondit le chef. Un de mes hommes vous conduira au bureau du télégraphe de l'endroit, où vous aurez toute liberté de télégraphier à votre femme et à vos amis.

En effet, à Batavia, Gaynor expédia un long message à sa femme.

Pendant que le "Spray" filait à toute vitesse du côté de Montréal, l'émotion grand à Québec. On télégraphia de tous côtés, demandant l'arrestation des policiers qui avaient arrêté les Américains.

A 3 hrs, le chef de police de Montréal reçut le télégramme suivant: Chef de police de Montréal, Québec, 15 mai.

Surveillez trains et bateaux venant de Québec et arrêtez trois détectives américains enlevant illégalement Gaynor et Greene. Communiquez avec l'inspecteur général.

CHAS. LANCIOT.  
A. P. G.

Le détective fait monter à bord une douzaine d'hommes, sous les ordres du constable spécial Côté de Sorel, et l'"Ethel" prend aussitôt le large, où il reste stationnaire. A peine quelques minutes de cette attente, et voilà qu'apparait une lumière rouge qui grossit rapidement. Bientôt on discerne à travers l'obscurité un remorqueur que le capitaine Lavallée déclare être le "Spray".

C'était en effet le "Spray".

L'"Ethel" évolue de façon à se trouver juste sur la route du "Spray", qui vient à toute vitesse, et la sirène fait encore entendre son cri strident de stopper. C'est le signal au "Spray" de stopper.

Ce signal semble donner l'alarme au "Spray", qui s'aperçoit à ce moment à quel il a affaire. Prompt comme une flèche, le "Spray" s'élança, fait un tour, et par un mouvement exécuté avec une rapidité incroyable, il dépasse en un instant l'"Ethel".

Il a le chenal libre et l'"Ethel" ne peut plus qu'essayer de la poursuivre, bien vainement, car à chaque instant le "Spray" prend plus et plus d'avance sur l'autre remorqueur.

Le "Spray" a été ensuite à toute vitesse jusqu'à Montréal et est venu s'arrêter au pied du canal, vers 3 heures, ce matin.

L'"Ethel" n'est arrivé qu'à 4 heures, mais avait arrêté à Verdchères, ce qui lui a fait perdre environ une demi-heure.

### MI. ULRIC LAFONTAINE, juge des Sessions de la Paix.



MI. ULRIC LAFONTAINE, juge des Sessions de la Paix.

Le chef Legault communiqua ce télégramme au sous-chef Campau qui ne put s'empêcher de rire à gorge déployée, attendu qu'il connaissait toute l'affaire. Il savait parfaitement qu'il ne s'agissait pas de détectives américains, mais bien de M. Carpenter et de ses agents, et que ces derniers, seraient à Montréal, ce matin même.

Un des agents de M. McCaskill qui avait reçu une dépêche semblable accourut au bureau des détectives demander au sous-chef Campau des agents pour aller à la rencontre du "Spray" et de mettre ce dernier en demeure de retourner à Québec.

M. Campau mit les hommes de M. McCaskill au courant de toute l'affaire. Le grand constable Gale, de Québec, les détectives Walsh, Barry, Fleury, et les constables Somerville, Bluteau et Turgeon, qui s'étaient rendus à Trois-Rivières en train spécial et qui ensuite étaient montés à bord du "Glacial" pour donner la chasse au "Spray", mirent pied à terre à Sorel. Ils s'embarquèrent ensuite à bord du steamer "Montreal" pour venir ici.

Les policiers arrivèrent au bureau des détectives à 8 heures et à 9 heures, le grand constable Gale signifiant un bref d'habes corpus au chef de la Sûreté, M. Carpenter.

Aussitôt que le "Spray" fut accosté à son quai ce matin, les détectives et les Américains se rendirent à la résidence particulière du magistrat Lafontaine. A 7 heures, les prisonniers comparurent devant le magistrat qui leur enjoignit l'ordre de comparaitre de nouveau devant lui lundi.

Le chef Carpenter conduisit ensuite les prisonniers à l'hôtel Windsor. Les chambres 503 et 506 furent mises à leur disposition. Les détectives O'Keefe et Sison sont chargés de garder les Américains.

M. Carpenter nous prie de contredire d'apprendre qu'on avait frété des navires pour donner la chasse à l'excellent remorqueur "Spray" sur lequel se trouvaient les prisonniers et les détectives qui faisaient partie de l'expédition.

Je me suis rendu à Québec muni d'un mandat d'arrestation en règle signé par le magistrat Lafontaine. Je ne pouvais pas refuser d'exécuter l'ordre qui m'était donné. Je suis officier public, mon devoir est d'obéir aux juges.

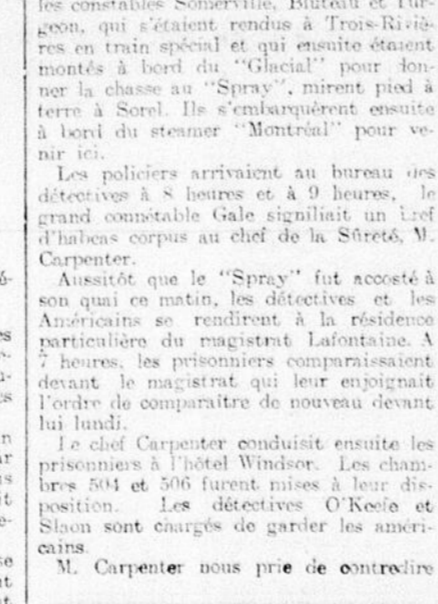
M. Carpenter nous a affirmé qu'il se doutait de la poursuite dont il était l'objet. Il n'aurait pas hésité un instant de faire stopper le "Spray" pour parlementer avec les détectives qui étaient à bord des remorqueurs, si des signaux avaient été faits, et que ces signaux eussent été compris à bord du "Spray".

A 5 heures de l'après-midi, mercredi, le chef Carpenter recevait l'ordre de se rendre à Québec pour l'arrestation de Gaynor et de Greene. A 7 heures, j'étais monté à bord du steamer Québec, avec les détectives O'Keefe, McLaughlin et Sloan. A 6 1/2 heures, jeudi matin, les détectives Montclair mettaient pied à terre et se rendirent au bureau de la compagnie Simeon, louer le remorqueur "Spray". Ils prirent aussitôt possession du navire. Ce n'est qu'à 10 heures qu'ils ont quitté le "Spray". Le chef Carpenter et le détective O'Keefe se mirent à la recherche de Greene, tandis que les agents McLaughlin et Sloan se rendirent au Chateau Frontenac dans l'espoir de rencontrer Gaynor. Ce dernier était en effet au Chateau. Lorsque McLaughlin et Sloan entrèrent dans l'hôtel, ils reconnurent facilement Gaynor qui conversait en ce moment avec le commis du bureau. McLaughlin s'avança alors du côté de l'Américain et lui remit une carte sur laquelle était inscrit ce nom: Hamilton Taylor.

Vous êtes M. Gaynor dit l'agent. Oui, répondit l'Américain, qui était à cent lieues de se douter à qui il parlait.

Je voudrais vous dire un mot privé, dit le détective et ce disant les détectives se diri-

### M. H. C. ST-PIERRE, avocat de la défense.



M. H. C. ST-PIERRE, avocat de la défense.

Le chef Legault communiqua ce télégramme au sous-chef Campau qui ne put s'empêcher de rire à gorge déployée, attendu qu'il connaissait toute l'affaire. Il savait parfaitement qu'il ne s'agissait pas de détectives américains, mais bien de M. Carpenter et de ses agents, et que ces derniers, seraient à Montréal, ce matin même.

Un des agents de M. McCaskill qui avait reçu une dépêche semblable accourut au bureau des détectives demander au sous-chef Campau des agents pour aller à la rencontre du "Spray" et de mettre ce dernier en demeure de retourner à Québec.

M. Campau mit les hommes de M. McCaskill au courant de toute l'affaire. Le grand constable Gale, de Québec, les détectives Walsh, Barry, Fleury, et les constables Somerville, Bluteau et Turgeon, qui s'étaient rendus à Trois-Rivières en train spécial et qui ensuite étaient montés à bord du "Glacial" pour donner la chasse au "Spray", mirent pied à terre à Sorel. Ils s'embarquèrent ensuite à bord du steamer "Montreal" pour venir ici.

Les policiers arrivèrent au bureau des détectives à 8 heures et à 9 heures, le grand constable Gale signifiant un bref d'habes corpus au chef de la Sûreté, M. Carpenter.

Aussitôt que le "Spray" fut accosté à son quai ce matin, les détectives et les Américains se rendirent à la résidence particulière du magistrat Lafontaine. A 7 heures, les prisonniers comparurent devant le magistrat qui leur enjoignit l'ordre de comparaitre de nouveau devant lui lundi.

Le chef Carpenter conduisit ensuite les prisonniers à l'hôtel Windsor. Les chambres 503 et 506 furent mises à leur disposition. Les détectives O'Keefe et Sison sont chargés de garder les Américains.

M. Carpenter nous prie de contredire d'apprendre qu'on avait frété des navires pour donner la chasse à l'excellent remorqueur "Spray" sur lequel se trouvaient les prisonniers et les détectives qui faisaient partie de l'expédition.

Je me suis rendu à Québec muni d'un mandat d'arrestation en règle signé par le magistrat Lafontaine. Je ne pouvais pas refuser d'exécuter l'ordre qui m'était donné. Je suis officier public, mon devoir est d'obéir aux juges.

M. Carpenter nous a affirmé qu'il se doutait de la poursuite dont il était l'objet. Il n'aurait pas hésité un instant de faire stopper le "Spray" pour parlementer avec les détectives qui étaient à bord des remorqueurs, si des signaux avaient été faits, et que ces signaux eussent été compris à bord du "Spray".

A 5 heures de l'après-midi, mercredi, le chef Carpenter recevait l'ordre de se rendre à Québec pour l'arrestation de Gaynor et de Greene. A 7 heures, j'étais monté à bord du steamer Québec, avec les détectives O'Keefe, McLaughlin et Sloan. A 6 1/2 heures, jeudi matin, les détectives Montclair mettaient pied à terre et se rendirent au bureau de la compagnie Simeon, louer le remorqueur "Spray". Ils prirent aussitôt possession du navire. Ce n'est qu'à 10 heures qu'ils ont quitté le "Spray". Le chef Carpenter et le détective O'Keefe se mirent à la recherche de Greene, tandis que les agents McLaughlin et Sloan se rendirent au Chateau Frontenac dans l'espoir de rencontrer Gaynor. Ce dernier était en effet au Chateau. Lorsque McLaughlin et Sloan entrèrent dans l'hôtel, ils reconnurent facilement Gaynor qui conversait en ce moment avec le commis du bureau. McLaughlin s'avança alors du côté de l'Américain et lui remit une carte sur laquelle était inscrit ce nom: Hamilton Taylor.

Vous êtes M. Gaynor dit l'agent. Oui, répondit l'Américain, qui était à cent lieues de se douter à qui il parlait.

Je voudrais vous dire un mot privé, dit le détective et ce disant les détectives se diri-

### M. DONALD McMASTER, avocat de la poursuite.



M. DONALD McMASTER, avocat de la poursuite.

La nouvelle qui lui aurait été achetée des provisions pour quinze jours à Québec.

A bord du "Spray" les Américains n'ont enregistré aucune protestation.

LE MAGISTRAT LAFONTAINE

Au cours d'une conversation avec un de nos reporters, M. le magistrat Ulric

## Le VIN ST MICHEL m'a rendu la santé

Montréal, 1902.

C'est avec plaisir que je puis dire combien je suis satisfait des bons résultats obtenus avec le VIN ST MICHEL.

Lorsque j'ai commencé à en faire usage, j'étais tellement faible que j'avais de la peine à marcher dans la maison. Le moindre travail me fatiguait et me causait des douleurs dans le dos. Je mangeais peu et je digérais mal, et la nuit j'avais souvent le cauchemar.

Il ne m'a fallu que quelques bouteilles pour me rétablir complètement. Aujourd'hui, je suis parfaitement bien, j'ai bon appétit, je digère facilement et je me sens forte et pleine de santé.

Ce VIN ST MICHEL est non seulement un remède extraordinaire contre la faiblesse, mais c'est un vin agréable au goût, que tout le monde aime à prendre.

Signé: Madame F. E. HUOT,  
1046 rue St Laurent, Montréal, P. Q.

## Le VIN ST MICHEL est bien supérieur à tous les autres vins Toniques.

St Justin, 1902.

Ayant fait usage du VIN ST MICHEL, j'ai pu constater par moi-même la valeur de ce vin comme tonique. Il est réellement bien supérieur à tous les autres vins soi-disant toniques, aussi méritent-ils sa grande et vieille réputation de "Roi des vins hygiéniques".

Je le recommande fortement à tous ceux qui ont besoin d'un bon stimulant car il est l'ennemi de la faiblesse et de la débilité. Je crois même qu'il est impossible d'être malade si l'on prend de ce bon VIN ST MICHEL.

Signé: M. J. A. ARMAND VERMETTE,  
St Justin, P. Q.

## Grace au VIN ST MICHEL je suis maintenant parfaitement bien

Si toutes les personnes faibles connaissent le bien que peut faire une bouteille de VIN ST MICHEL, elles n'hésiteront pas un seul instant à s'en procurer.

Je parle avec connaissance de cause, puisque moi-même je souffrais de débilité générale, j'étais pâle, mangeais peu et me sentais toujours comme accablé.

J'avais essayé bien des remèdes sans réussir à améliorer ma santé. Lorsque j'ai acheté du VIN ST MICHEL, chez Woodward Co. de Chicago, je vous avouerai que je n'avais pas grande confiance, mais mon opinion s'est vite changée. Je n'avais pas fini ma première bouteille que j'étais beaucoup mieux. J'ai continué à en prendre pendant quelque temps et aujourd'hui je peux certifier avec plaisir que le VIN ST MICHEL m'a donné la force et la santé dont je jouissais autrefois.

Signé: Madame NARCISSE PARE,  
Blue Island Cook Co., Ill. U. S.

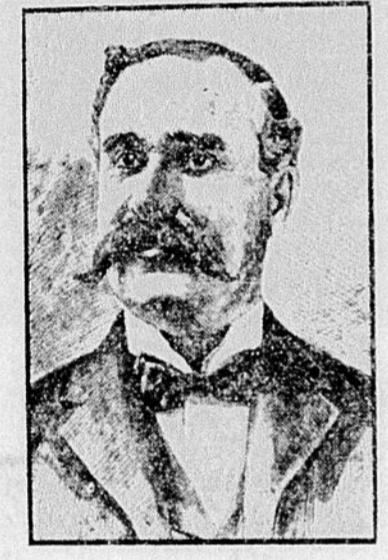
## Je suis heureux de témoigner en faveur du VIN ST MICHEL

St Charles, P. Q.

Je suis tellement satisfait des bons résultats que j'ai obtenus avec le VIN ST MICHEL que je ne cesserai jamais de proclamer sa valeur. Je souffrais depuis longtemps, d'une affreuse insomnie qui, non seulement m'affaiblissait mais qui ébranlait tout mon système nerveux. A ma grande surprise, trois bouteilles seulement suffirent pour me guérir complètement. Je dors maintenant très bien, j'ai un sommeil profond qui repose. Mes forces sont revenues et je suis maintenant fort et vigoureux grâce au VIN ST MICHEL.

Je serai heureux d'en parler de vive voix à tous ceux qui comme j'étais, sont incrédules et manquent de confiance dans l'annonce de ce vin. Je puis assurer que tous mes doutes sont maintenant dissipés et que les réclames du VIN ST MICHEL sont loin d'être exagérées.

Signé: M. JOSEPH LABRIS,  
St Charles Co. Bellechasse, P. Q.



M. SILAS M. CARPENTER, chef de la sûreté de Montréal.

être importés au Canada. Après que l'on eut acquis la conviction que les deux accusés se croyaient à l'abri de l'extradition en demeurant à Québec, l'on craignait d'avoir à perdre à Québec même les mandats d'habes corpus, à cause de l'étatement possible de la chose, et l'on résolut d'obtenir ces mandats à Montréal, pour être exécutés à Québec, même contre Gaynor et Greene. On transporta ainsi la question de l'extradition devant les autorités de Montréal. Tout fut prévu, y compris l'engagement spécial du navire qui devait ramener les deux prisonniers à Montréal, après leur arrestation à Québec.

On sait le reste. M. Erwin, avec six policiers montclair, appréhenda les deux hommes qui se trouvaient à bord du remorqueur "Spray", et qu'il confia au

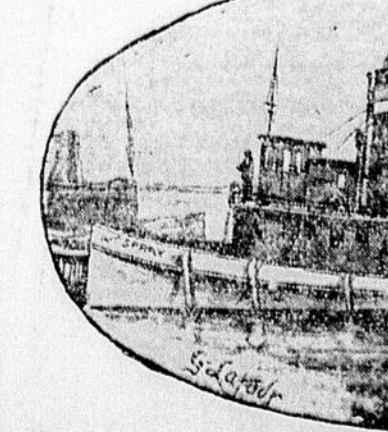


M. L. O. THILLON, avocat de la défense.

détective Silas H. Carpenter. On sait aussi comment cette arrestation fut opérée à Québec où l'on eut à un enlèvement illégal, comment les policiers québécois à bord du remorqueur "M. E. Hackett" se lancèrent sensationnellement à la poursuite du "Spray".

L'"ETHEL" A LA RESCOURS

Pendant qu'ils luttèrent de vitesse le "Spray" et le "Hackett", dans leur course à toute vapeur vers Montréal, des instructions spéciales étaient transmises par le télégraphe à M. Varney, du bureau de la police provinciale à Montréal. De la part du procureur général, M. Varney recevait l'ordre de prendre un navire et de se porter au-devant du "Spray".



LE REMORQUEUR "SPRAY"

### RARETE DU CHARBON

A ce moment, le capitaine Lavallée annonce que l'expédition ne peut aller plus loin à moins de prendre du charbon, ce qui occasionnerait une halte d'une heure.

### HABES CORPUS

Un bref d'habes corpus a été émis, par le juge Andrews, à la demande de M. Jules Tessier et Alexandre Taschereau, ordonnant au chef Carpenter de produire les accusés Greene et Gaynor devant la Cour Supérieure de Québec, ce bref a été signifié, ce matin, au

### LE REMORQUEUR "ETHEL"



LE REMORQUEUR "ETHEL"

chef Carpenter, par le grand constable Gale.

Sur l'avis de MM. les avocats MacMaster, Cooke et Dandurand, le chef Carpenter a décidé de ne pas obéir à l'ordre de la cour, sous prétexte que le bref est illégal, les accusés ayant déjà comparu devant le magistrat, au moment de la signification. On conteste également la juridiction d'un juge de Québec d'assigner, devant lui, des personnes mises en accusation dans un autre district.

M. L. A. Cannon et Chs. Chauveau sont arrivés à Montréal, ce matin, pour représenter les intérêts de Gaynor et Greene. Ils vont probablement s'adresser à la Cour d'Appel pour faire sanctionner le bref d'habes corpus.

Les accusés se sont aussi assurés les vices de M. L. O. Thillon et H. C. St-Pierre. Il était rumored et avoué au palais de justice qu'ils allaient demander un bref d'habes corpus, mais ils n'en ont rien fait.

Le chef Legault a déclaré ce matin, au reporter du "Cultivateur" que la conduite du chef de la sûreté M. Silas H. Carpenter, était parfaitement correcte pour ce qui regarde ses devoirs de la sûreté de Montréal.

M. Carpenter lui a demandé la permission de s'absenter pour aller exécuter un mandat à Québec.

D'un autre côté nous apprenons de source autorisée que les déchevins de Montréal n'attaqueraient pas la conduite du chef de la sûreté.

M. Carpenter trouve très singulier que l'on fasse tant de bruit dans certains quartiers, au sujet de l'arrestation des deux Américains. La magistrat Lafontaine







Le Peuple de Montréal

Reconnait dans un langage non équivoque le merveilleux pouvoir guérisseur du

Dr. Chase's Nerve Food

sur la maladie

Des vingtaines de cas graves de mal de tête nerveux, de dyspepsie nerveuse, d'insomnie, d'étourdissement, de nervosité, de faiblesse musculaire et de troubles du cœur sont guéris par ce grand remède alimentaire.

Rue Chateauguay
Mme L. Lefebvre, 238 rue Chateauguay, Montréal, Que., déclare:

Rue McCord
M. Chas. A. Sauva, charretier, 21 rue McCord, Montréal, Que., déclare:

Rue Ontario
M. Wm Gagné, 1381 rue Ontario, Montréal, Que., déclare:

Rue De Montigny
M. Joseph Pepin, peintre, 750 rue De Montigny, Montréal, Que., dit:

Rue Concession
M. D. Carrill, 554 rue Concession, Ottawa, Ont., déclare:

Rue Kent
M. A. Laframboise, 143 rue Kent, Ottawa, Ont., déclare:

Rue Wolfe
Mme A. Leblanc, modiste, 551 rue Wolfe, Montréal, Que., déclare:

Rue Lusignan
Mme Francey, 105 rue Lusignan, Montréal, Que., et dont le mari est mécanicien, déclare:

Rue Kent
M. A. Laframboise, 143 rue Kent, Ottawa, Ont., déclare:

Rue St-David
Mme Bélicic, 424 rue St-David, Montréal, Que., et dont le mari est couvreur, dit:

Rue Concession
Mme N. Samson, 576 rue Concession, Ottawa, Ont., déclare:

Rue des Commissaires
M. T. Brunet, gardien du Block Boyer, 233 rue des Commissaires, Montréal, Que., dit:

Le Dr. Chase's Nerve Food est imité. Chaque boîte véritable porte la signature et le portrait du Dr. A. W. Chase. 50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, le "Dr. Chase's Nerve Food" est connu sous le nom de "Dr. Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr. A. W. Chase Medicine Co." Buffalo, New-York. Méfiez-vous des imitations.

LES HORREURS DE LA CATASTROPHE

Fort-de-France, 19. M. L'Huier, représentant du gouverneur Monod, a été tué dans les débris de la catastrophe. Les débris de la catastrophe sont encore dans les rues de la ville. Les débris de la catastrophe sont encore dans les rues de la ville.

LE COURONNEMENT D'ALPHONSE XIII

Grandioses cérémonies à la Chambre des Députés et à l'église San Francisco. Un aliéné crée une sensation—Il demande la main de l'infante Marie-Thérèse. UN DETRAQUE. Au moment précis où le cortège royal pénétrait dans le palais, un homme s'est précipité au sein du cortège, derrière le conseil de Solabats, s'est précipité à travers la foule, tenant d'une main son chapeau et de l'autre un papier. Avant qu'il ait pu atteindre la porte du palais, il avait été fort vigilement arrêté par les gendarmes et les agents de la maison royale.

blanc orné de dorures. Dans le cortège, la reine régente suivait le roi, puis venaient les infantes et un détachement de hallebardiers. Les murs et le dôme de l'église étaient décorés de peintures et de fresques magnifiques, et les brillants uniformes des grands d'Espagne et des représentants étrangers offraient un féérique coup d'œil.

COMPLLOT CONTRE LE ROI

Madrid, 19. — La police a découvert à temps un complot anarchiste contre le roi Alphonse XIII. Vendredi soir elle a fait des perquisitions dans une rue étroite, la Carrera de San Jerónimo, dans laquelle le cortège royal a passé samedi et après avoir traversé les rues de dynamite et de capsules. Neuf hommes ont été arrêtés. Ce sont tous des Espagnols et parmi eux sont plusieurs anarchistes notoires. Gabriel Lopez, employé dans une compagnie d'assurances, est du nombre. Il avait reçu un paquet de cartouches de dynamite d'un autre anarchiste, avec un ordre de le faire passer au moment du passage du cortège royal. La découverte du complot contre le roi est confirmée par les journaux de Madrid. On dit maintenant que neuf cartouches de dynamite ont été saisies. De nouvelles arrestations ont été faites, et parmi les prisonniers on trouve, six étudiants en médecine, un ingénieur, un charpentier et un navoyer. Les autorités militaires sont à analyser les cartouches. La police, parait-il, avait eu vent du complot en notre dernier et, en avril, avait découvert un rendez-vous d'anarchistes dans un quartier riche de Madrid, le 2 mai trois anarchistes avaient été arrêtés et ont été arrêtés. On a appris alors que le complot d'une compagnie d'assurances de la Carrera de San Jerónimo, possédait des cartouches de dynamite. Cet homme a été arrêté samedi à 3 heures du matin. C'est Gabriel Lopez, il a dit que l'homme qui lui avait donné les explosifs se nommait Francisco Suarez. Ce dernier accompagnait l'anarchiste Ruiz au moment de l'attentat contre M. Cánovas del Castillo. On sait que Ruiz a été tué par la bombe qu'il se proposait de jeter dans le jardin de M. Cánovas del Castillo. Suarez, blessé, a été condamné à sept ans de prison et n'était en liberté que depuis peu de temps. Suarez ne veut donner les cartouches à Lopez.

REMEDIE RAPIDE CONTRE LES CRAMPES ET LES COLIQUES

Le remède le plus recommandable contre les crampes, les coliques, la dysenterie et les maladies d'estomac, c'est une dose de dix gouttes de Nervilleine de Polson, dans un peu d'eau sucrée. La Nervilleine chasse la douleur et le mal immédiatement, assure un prompt soulagement et une guérison rapide dans tous les cas. La Nervilleine est un excellent remède pour toutes les douleurs internes ou externes, et devrait être dans toutes les maisons. Tous les pharmaciens vendent et recommandent la Nervilleine. Prix, 25c. 67-1

L'AFFAIRE BLONDIN

Un nouvel examen d'expert. Boston, 19. — Le juge en chef Mason a permis à M. Morrison, l'un des avocats de Blondin, de faire examiner aux frais du gouvernement, par un expert, les objets sur lesquels le professeur Wood prétend avoir trouvé des traces de sang humain.

GUERRE DE RACE

Atlanta, (Géorgie), 19. — Quatre blancs et trois noirs ont été tués et un noir est blessé dans une émeute qui a éclaté à la suite d'un conflit entre la police et les noirs. Le conflit a lieu au centre de Pittsburg, habités par une nombreuse population de noirs. La lutte s'est continuée de maison en maison et à mesure que les noirs se réunissaient, des détachements de police et des bandes de blancs sont arrivés sur la scène du désordre. Le gouverneur a aussitôt appelé un détachement de la police de l'Etat. Pour déloger un nègre qui s'était barricadé dans une grange, la foule a mis le feu au bâtiment. L'incendie a gagné tout un pâté de maisons du quartier. On croit que le nègre a péri dans le feu. Le conflit a été réglé par la police dans un quartier, se trouvant sur la grande église et le feu a été éteint par la police à l'aide de l'huile de baïes.

SONT INDISPENSABLES

Les Pilules de Longue Vie sont indispensables chez les hommes faibles, les femmes pâles, les enfants en langueur. Echantillon envoyé gratis sur réception de 2 cts. (Cie Médicale France) 73-2. Le Liniment Moutard, l'ami du Potvotier. ATELIER DE MARBRES ET GRANIT. J. BRUNET. Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de basses-reliefs, bustes, etc. EN Gros ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de l'Établissement de la pierre de France. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs. BUREAU ET ATELIER. COTE D'S NEIGES, MONTREAL. Téléphone 2-91 Up 1460. Connection gratuite pour Montréal.

SIMPSON COMPANY, LIMITED TORONTO, ONT. SERVICES DE CUILLERS A THE EN ARGENT SOLIDE, \$2.45 le service de six cuillers. Nous avons acheté, pour notre département d'argenterie, un très gros assortiment d'articles en argent solide, comprenant nos services de cuillers à thé en argent solide avec manche de fantaisie. C'est le produit d'une des plus grandes fabriques d'articles d'orfèvrerie qui est fière du fini de ses marchandises. Les cuillers sont faites pour une clientèle de haute classe. Les patrons sont bien finis, dessus et dessous. Vous pouvez avoir, dans votre service, trois différents patrons ou six cuillers semblables. Seulement \$2.45 le Service de six Cuillers. Découpez le long de cette ligne pointillée. Les clients du dehors de la ville qui désirent ce service peuvent s'adresser à nos bureaux de vente au Canada. L.A.P.

GREVE COLOSSALE

145,000 mineurs résolus à lutter jusqu'à la dernière extrémité. D'autres ouvriers se joindront probablement à eux. Hazelton, B.C., 19. — Hier après-midi la convention des mineurs a décidé de continuer la grève jusqu'à la dernière extrémité. 145,000 hommes sont au repos. Aujourd'hui on décidera si les mineurs, les charbonniers et les pompiers doivent se mettre aussi en grève. Le résultat du vote a été comme suit: Pour la grève, 461 1/4, contre, 349 3/4; majorité pour la grève, 111 1/2. Cependant, conformément aux règlements de l'Union des Mineurs, le président Mitchell a annoncé au public que la décision avait été unanime. On croit maintenant que la lutte entre ouvriers et patrons, qui vient de commencer sera la plus sérieuse qui ait jamais eu lieu dans le pays. Il est probable que la grève se prolongera dans les régions du charbon, bitumeux et siliceux, ainsi qu'ailleurs. Depuis 18 mois les mineurs s'occupent à cette grève. En conséquence ils ont fait des économies et leur situation est meilleure que pendant la grande grève de 1900. On se rappelle au moins une augmentation de 10 pour cent après six semaines de grève. Cette fois les patrons se disent déterminés à s'accorder aucune concession et l'ont fait savoir aux chefs ouvriers. Les mineurs croient que la lutte actuelle ne donne le coup de mort à leur organisation, parce qu'ils croient que les patrons désirent surtout atteindre ce but. Le président Mitchell a conseillé aux mineurs de garder la patience. Hazelton, B.C., 19. — Les membres de la "United Mine Workers" ne sont pas pour le moment, d'accord avec les patrons des mines bitumeuses de l'Ontario, de Virginie, du Kentucky et du Michigan, et si la convention nationale se réunit et décide de proclamer une grève générale, 449,000 hommes devraient quitter l'ouvrage.

MGR CH. MCDONNELL

Succéderait à Mgr Corrigan. Rome, 19. — On dit au Vatican que Mgr Charles McDonnell, de Brooklyn, N.Y., sera probablement le successeur de Mgr l'archevêque Corrigan, de New-York. Rien ne semble plus heureux à voir qu'une personne dont les mains sont couvertes de vertus. Pourquoi rester ainsi avec ces choses disgracieuses, lorsqu'on peut trouver le gueur de vertus, des cors, etc., dans les remède d'Holloway contre les cors ?

M. DE HOPETOWN

Melbourne, 19. — On a annoncé hier au Sénat que le comte de Hopetown, gouverneur de l'Australie, donnera prochainement sa démission. M. de Hopetown veut se retirer parce que le Chancelier lui a refusé un avancement de 20,000 livres, le total de son traitement est de 240,000 livres, le total de son traitement est de 240,000 livres.

TRAIN ARRETE PAR DES VOLEURS

Jonesboro (Arkansas), 19. — Quatre bandits masqués ont arrêté hier, dans le comté de Booneville, le train-poste sur la ligne de Saint-Louis à San Francisco. Les voleurs ont fait sauter la porte du wagon et ont saisi les passagers. Les voleurs ont fait sauter la porte du wagon et ont saisi les passagers. Les voleurs ont fait sauter la porte du wagon et ont saisi les passagers.

Le Liniment Minard, est employé par les médecins.

Offre extraordinaire Une Chance Merveilleuse. Qui surpasse tout ce qui ait jamais été offert. Un médicament précieux dans lequel se trouvent les principes actifs de la nature, qui ont été combinés par la science et l'art. Ce médicament est le seul qui ait jamais été offert. Un médicament précieux dans lequel se trouvent les principes actifs de la nature, qui ont été combinés par la science et l'art. Ce médicament est le seul qui ait jamais été offert.

PLUS QU'ETONNANTES, MIRACULEUSES

Même pour les Hommes de Science, Paraisent, Les Guérisons accomplies par le

Prof. LABADIE, DE L'UNIVERSITE DE FRANCE

Président du De Murrill Medical Institute, Ancien Médecin de l'Institut Pasteur, à New-York. Délégué au Congrès International de Médecine de Paris, en 1900.

Quelques étonnantes qu'elles soient, quelques miraculeuses qu'elles paraissent, ces guérisons n'en sont pas moins authentiques. Les témoignages que nous publions ci-dessous, ont été vérifiés par des personnes qui e doutaient et nous désirons que toute personne, ayant encore des doutes, écrive aux adresses données dans les lettres, pour se convaincre de leur authenticité.

Portrait of Prof. Labadie. Monsieur le professeur. Je ne puis le croire moi-même. Je suis guéri entièrement guéri de mon affreuse maladie. Je ne pouvais pas respirer par le nez, depuis deux ans, et j'étais obligé de respirer par la bouche. Je n'aurais pu me lever, et j'étais obligé de rester couché. Je n'aurais pu me lever, et j'étais obligé de rester couché. Je n'aurais pu me lever, et j'étais obligé de rester couché.

MALADIE DE CŒUR

Les Pilules de Longue Vie (Boiard), remède infatigable pour guérir toute affection du cœur. Echantillon envoyé gratis sur réception de 2 cts. (Cie Médicale France) 73-2. ELI FIANCO-COLONIALE, Montréal.

SON PERE ETAIT UN IVROGNE

Une courageuse jeune fille prend sur elle de guerir son pere des habitudes d'ivrognerie

L'HISTOIRE DE SON SUCCES



Une partie de sa lettre se lit comme suit: 'Moi pere m'avait souvent promis de cesser de boire...'

THE SARMATA REMEDY CO., 24 JARVIS ST., Toronto, Canada

(15) (Suite) Mais non, un accident stupide, une chute de cheval... L'aperçu d'Armaville, l'apostrophe: 'Ah! vous voulez, vous, capitaine...'

vous deviez vous retirer... Le blessé a besoin de repos. 'Si madame veut bien s'en remettre à moi du soin de son installation...'

FEUILLETON DU 'CULTIVATEUR'

Le Martyre d'une Femme

ne pas te causer une impression trop vive... 'C'est juste... Si moi-même je n'étais pas allé à Mézières tout à l'heure...'

CORSINE Developpant la FORME et le BUSTE NOUS ENVERONS GRATUITEMENT

glots qui menaçaient de jahir au dehors... 'C'est juste... Si moi-même je n'étais pas allé à Mézières tout à l'heure...'

THOMAS HARRISON, LA SECONDE



